



OLYMPIQUE CLUB CESSON BASKET

Internet : www.cesson-sevigne-basket.fr

Contact : contact.occbasket@gmail.com

Facebook : [@basketoccesson.fr](https://www.facebook.com/basketoccesson.fr)

INSCRIPTIONS ET RENOUELEMENTS SAISON 2026-2027

TARIFS

Année de naissance	Catégorie	Tarif Licence Création ou Renouvellement
	Dirigeant/ Coach	15€
2008 et avant	Loisir	120€
2008 et avant	Sénior	190€
2009 - 2011	U18 M et F	190€
2012 - 2013	U15	165€
2014 - 2015	U13	165€
2016 - 2017	U11	145€
2018 - 2019	U9	145€
2020 - 2021	U7	125€
2022 - 2023	Micro Basket	80€

Attention aux retardataires ! Pour les licenciés inscrits au Club la saison dernière, une majoration de 20€ sera appliquée pour tout règlement reçu après le 01/09!

Les frais de mutation (liés à un changement de club) sont à la charge de l'adhérent. Ils s'élèvent à **60€** et concernent les joueurs et joueuses à partir de la catégorie U15.

L'option A de l'assurance FFBB est comprise dans le montant de licence. Pour tout autre option, les frais complémentaires restent à la charge de l'adhérent.

CERTIFICAT MÉDICAL / QUESTIONNAIRE ÉTAT DE SANTÉ/ SURCLASSEMENT

Pour tout nouveau licencié :

- . SENIOR un certificat médical est obligatoire. Ce document est à faire compléter par votre médecin.
- . MINEUR le questionnaire relatif à l'état de santé est à remplir. En fonction de vos réponses (si l'une d'entre elle est positive) un certificat médical rempli par votre médecin sera demandé.

Concernant les personnes renouvelant leur licence, un nouveau certificat pourra être demandé si la durée de validité du dernier fourni est arrivée à terme.

La partie **SURCLASSEMENT** est à faire compléter par le médecin pour les licenciés qui auront été contactés par notre entraîneur Antonin HENRY.

REGLEMENT FINANCIER

Il est possible de régler la cotisation en plusieurs fois (dernier encaissement au 01/03/2027)

Par chèque : joindre la totalité du règlement (à l'ordre de l'OCC Basket) en 1, 2 ou 3 chèques en indiquant au dos les dates souhaitées pour les dépôts et le nom et prénom du licencié.

Par virement : En une seule fois, indiquer NOM et PRENOM du licencié en intitulé du virement. Si vous payez en plusieurs fois une demande doit être formulée par mail à contact.occbasket@gmail.com avec échéancier daté.

Par chèque-vacances ou coupon sport ANCV : Ce type de paiement est accepté jusqu'au 30/11 et le nom et le prénom du licencié doivent être indiqués sur chaque chèque.

Les paiements par chèques sont à déposer (boîte aux lettres BASKET) ou à envoyer à l'OCC Basket au 43 boulevard de Dézerseul 35510 CESSON-SEVIGNE.

Pour les PASS SPORT

Ce type de paiement est accepté jusqu'au 30/10. Merci de nous fournir le code qui vous sera envoyé par mail. (conditions d'attribution et montant non connus à ce jour)

[La licence ne sera validée qu'à réception du règlement.](#)